



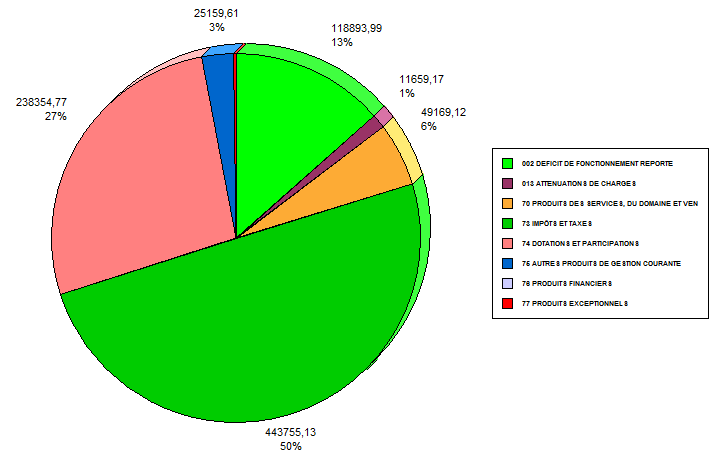
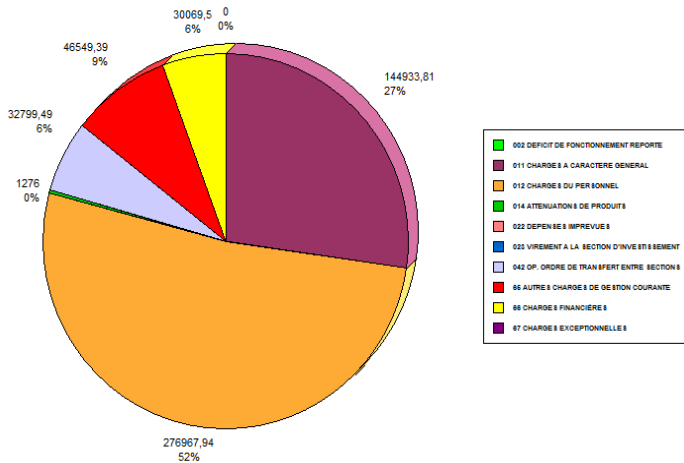
FINANCES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

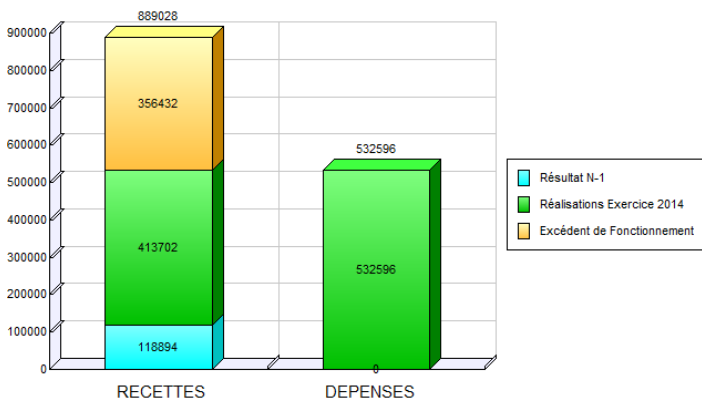
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	144 933,81
012	CHARGES DU PERSONNEL	276 967,94
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 276,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
042	OP. ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	32 799,49
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	46 549,39
66	CHARGES FINANCIERES	30 069,50
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
TOTAL		532 596,13

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	118 893,99
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	11 659,17
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VEN	49 169,12
73	IMPÔTS ET TAXES	443 755,13
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	238 354,77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 159,61
76	PRODUITS FINANCIERS	8,42
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 027,76
TOTAL		889 027,97



RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014



Les comptes 2014 de la commune ont été arrêtés vendredi 5 février lors de la réunion du conseil municipal. Malgré un contexte d'augmentation des dépenses (temps périscolaires) et de réduction des dotations, le résultat 2014 est en progression de 15 % à 237 000 euros, hors report 2013 de 118 893 euros. L'indépendance de la commune vis-à-vis des recettes de l'état s'affirme encore. La commune a la chance d'avoir un caractère touristique qu'il lui permet d'en tirer des recettes directes. Celles-ci s'élèvent à plus de 130 000 euros pour 2014 ; Les droits de stationnement progressent encore à 90 000 euros. Ils représentent l'équivalent de 36 % du montant des impôts locaux (taxe d'habitation et foncier). Le résultat obtenu en 2014 permet de voir l'avenir avec confiance même si la baisse des dotations va aller en s'amplifiant. Il permettra de poursuivre les investissements nécessaires sans augmentation de la fiscalité locale.

LA FEERIE ROCHEFORTAISE

Le mois de décembre a connu comme les années précédentes, et sans doute plus encore, une forte affluence. Cela s'est traduit par le lot habituel de files de voitures les unes derrière les autres, en attente d'une place de parking, qui à partir de 18 heures le week-end se faisait aussi rare qu'une table de libre dans un restaurant de la commune. Des milliers de visiteurs ont ainsi déambulés dans les rues de la cité, attirés par le spectacle magique du mariage des pierres et de la lumière. Quels sont les effets pour la commune ? Beaucoup y trouvent leur compte à commencer par les commerçants pour lesquels le mois décembre est désormais l'un des mois les plus importants de l'année. La commune en retire aussi un bénéfice certain, grâce aux locations de salles, de chalets, de guirlandes et les droits de parcmètres. Le stand tenu par l'amicale de l'école Sylvain Pradeau pendant trois semaines et par un groupe de jeunes, dont un rochefortais, la dernière semaine de décembre a eu aussi un beau succès. La première va pouvoir aider à financer les projets de sorties scolaires, de classes vertes, de mer ou de neige, diminuant le reste à charge des familles. Résultat identique pour les seconds qui financent ainsi leur voyage d'été en Croatie.

Les effets économiques de cet afflux de visiteurs sont donc évidents et s'en priver serait un non-sens. Locronan, Piriac sur Mer et d'autres plus éloignées comme Yvoire l'ont bien compris. Leurs représentants sont venus découvrir sur place les raisons d'un succès populaire qui les a tous surpris.

Tout n'est cependant pas positif et il faudrait être aveugle ou sourd pour ne pas le reconnaître. Comment ne pas comprendre parfois la lassitude des habitants face à cette vague de visiteurs qui cherchent désespérément des places de stationnement. Si l'immense majorité est respectueuse des règles, il y'a toujours l'incivilité de quelques-uns pour rompre l'harmonie. Mais vous avez tous su faire preuve de patience et de compréhension lorsqu'il le fallait et l'ensemble de la municipalité vous en remercie. Comme elle remercie les entreprises qui ont bien voulu laisser disponibles leurs parkings à l'image de l'entreprise Maury ou de l'étude notariale et sans lesquelles les difficultés auraient été accrues. Promettre que celles-ci disparaîtront l'hiver prochain serait mentir. Mais ne rien faire pour les réduire serait se moquer du monde. Une réunion Gendarmerie- Sapeurs-pompiers- Commune a déjà eu lieu le 23 janvier à l'initiative de Claude Magnen, membre du Conseil et chef du Centre de Secours. D'autres rendez- vous sont d'ores et déjà programmés pour trouver des solutions permettant de mieux accueillir les visiteurs de décembre et limiter au maximum les désagréments sur votre vie quotidienne.

Un petit mot des commerçants :

Roch' Anime compte 35 adhérents et un bon nombre d'animations au 04 ème trimestre. Dont un lâcher de lampions accueilli chaleureusement par le public lors de le l'inauguration des illuminations ainsi que les lampions posés au lavoir en bas de la rue Candré, des sapins pour tous avec 768 nœuds rouge et or, des photophores rouge et or pour illuminer nos vitrines. Une centaine d'enfants se sont fait maquiller, 750 viennoiseries distribuées aux Rochefortais et enfin un concours photo avec 55 participants et plus de mille votes pour désigner les gagnants. D'autres animations à venir pour le plaisir des grands et des petits.

Roch' Anime



Nouveaux rythmes scolaires

Comme nous l'avons rappelé dans le dernier bulletin, la réforme des temps scolaires est appliquée depuis la rentrée de septembre. Les enfants bénéficient désormais d'un large éventail d'activités, encadrées par des animateurs recrutés dans ce cadre.

Toutes les familles ont répondu présent, laissant profiter leurs enfants des animations qui sont gratuites. Toutes soulignent la qualité de ces animations qui rencontrent un vif intérêt.

Même s'ils restent marginaux, quelques recadrages ont été nécessaires auprès d'enfants qui, en l'absence des enseignantes lors des temps d'activités, se sont montrés irrespectueux envers le travail des intervenants. L'équipe a été un peu modifiée depuis le 01 janvier. Les animateurs sport et dessin ont cessé leurs fonctions mais un nouvel atelier, autour du cirque, a été mise en place sous la responsabilité de Pierre Vinay, par ailleurs professeur de musique de Malansac.

Le coût des activités est loin d'être compensé par les aides de l'état et le différentiel de plusieurs milliers d'euros doit être pris en charge par les communes. La municipalité de Pluherlin, qui compte plus de la moitié des enfants inscrits à l'école, et dans une moindre mesure celles de Saint-Gravé, devraient participer à ce financement. Si la première nous a donné un accord tacite, il reste à convaincre la seconde que la pluralité de l'offre scolaire est une chance pour les parents et les enfants et qu'elle ne peut se limiter à la simple offre communale lorsque celle-ci est insuffisante.

Travaux

Quelques travaux réalisés depuis le précédent bulletin :

Travaux de voirie : voirie rue de la vacherie, création d'un cheminement piétonnier au vieux bourg par installation de plots, rejointoiement du porche de la rue Porte cadre, démolition et reconstruction partielle du mur de soutènement de l'école rue de Graslin.

En cours :

Réfection des toilettes rue de l'étang et Place du champ de Foire

A venir :

-le clocher de l'église : c'est l'opération la plus importante pour les deux années qui viennent. Les études dirigées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) sont en cours. Au vu d'une certaine faiblesse constatée au niveau du beffroi, celle-ci a préconisée de ne plus faire sonner les cloches à la volée. Préconisation suivie comme tout le monde a pu le constater.

-lancement d'une maîtrise d'œuvre pour la remise en l'état de la chapelle du Château. C'est la première phase de l'opération de réhabilitation du château. Un appel à assistance à maîtrise d'ouvrage est de plus lancé depuis la semaine dernière pour accompagner la commune dans un projet qui sera à n'en pas douter celui de ce mandat.

Agenda :

-22 et 29 mars : élections départementales



BIENVENUE A ROCHEFORT



Est-il encore besoin de vous présenter Jean-Pierre Fourré notre libraire ?

Installé il y a tout juste un an en bas de la rue Candré, notre représentant du “Bonheur permanent” est instantanément devenu rochefortais !

Cette évidence est pourtant un coup du hasard

Jean-Pierre le confesse en rougissant: “bien que breton , je ne connaissais, ni n'avais jamais entendu parler de Rochefort en Terre”!

C'est donc sans attente, qu'il découvre par un triste mais heureux dimanche soir de novembre notre belle cité. Le coup de foudre est d'une telle intensité qu'il ne lui faut que 15 jours pour déménager sa librairie de Matignon (Côtes d'Armor) jusqu'ici.

Son audace est couronnée de succès. Immédiatement “le Bonheur Permanent”, qui privilégie les auteurs locaux et les petits éditeurs aux grands circuits de distribution, les livres d'occasion autant que les livres neufs, va rencontrer “une belle fréquentation atypique” selon les propres mots de Jean-Pierre.

Ce succès n'est en rien dû aux circonstances et à la seule “magie” de Rochefort. Il s'explique plus certainement, d'une part , par une riche expérience professionnelle, car après une formation d'ingénieur informatique (CNAM) Jean-Pierre, a déroulé une longue carrière de dirigeant, d'élu, de créateur d'entreprise, d'éditeur (ce qu'il est toujours) et même rédacteur en chef de TEMOIGNAGE CHRETIEN, d'autre part par son engagement auprès des rochefortais (association « rochanime »)mais surtout par la bienveillance naturelle et l'accueil chaleureux qu'il réserve à chacun.

A ce boulimique de travail fourmillant d'idées, à ce passionné de livres, éditeur, conférencier, bref à ce “rassembleur”, auquel on demande s'il ne risque pas de s'ennuyer dans les terres morbihannaises, il vous répond: “ Je me plais énormément à Rochefort en terre, certaines épreuves m'ont conforté dans l'idée que c'est vraiment l'endroit idéal. Il y a une âme portée par l'histoire et le patrimoine, mais aussi par les gens dans leurs diversités. Je suis heureux à Rochefort en Terre et pour longtemps “.

LE BONHEUR PERMANENT 7, rue Candré 0633879842

jpfourre@gmail.com

www.editionsdematignon.com

Et comme en 2014, Jean-Pierre organise « les mardis du bonheur permanent » à Ar Peorc'h (conférences, lectures, concerts...) ENTREE GRATUITE